

# REVEST du Bion *infos*

N°24



## Sommaire

## Les animations de l'été page 3

- La 16ème fête des moissons
- Le Syndicat d'Initiatives
- La compagnie Rêvambule
- Le Quatuor Perséides
- Le Rallye surprise
- La course équestre

## Dossier page 6

## L'extension de la crèche « La Ruche »

## Les animations de l'été page 8

- L'Age d'or
- La Boule Revestoise

## Les autres activités page 9

- CCAS
- ESAT, Foyer Regain

## La rentrée page 10

- L'école

## Prochain rendez-vous page 11

- Valorisation de la châtaigneraie

## État civil page 12

## Agenda page 12

En 1986, Jean-Pierre Métailler, maire de Revest du Bion, et son adjointe Nicole Le Moign, relevaient le grand défi de créer une crèche halte-garderie parentale en s'appuyant sur une association de parents "La Ruche". Je parle de défi car installer une crèche dans un village de 500 habitants n'était pas, et n'est toujours pas d'ailleurs, évident. Pourtant, près de trente ans plus tard, la crèche perdure et n'a jamais été aussi fréquentée et appréciée des utilisateurs.

A l'époque, la commune avait mis à disposition de l'association un gîte communal situé en haut des aires puis, en raison de la réfection totale des gîtes, a loué un logement à la société HLM au quartier "La Tour".

En 2012, la commune a fait l'acquisition de ce logement afin de la mettre aux normes et d'en doubler la surface pour respecter le ratio surface/enfant préconisé par les spécialistes de la petite enfance (10m<sup>2</sup>/enfant). Nous sommes arrivés à la fin de ces travaux, et le personnel et les enfants entreront dans leurs nouveaux locaux à la fin de l'année.

Je voudrais remercier ici, toutes les personnes qui depuis 1986 se sont succédé pour faire fonctionner cette structure: présidentes et président, membres du conseil d'administration, employées, usagers. Sans votre implication et votre dévouement ce projet n'aurait jamais vu le jour!

Depuis janvier 2013, la compétence "Petite enfance" est de la responsabilité de la Communauté de Commune du Pays de Banon. De ce fait, la CCPB aurait dû mener à terme ces travaux. Voulant terminer ce beau projet que nous avons mûri depuis des années, par convention, nous avons pu achever cette histoire.

A présent, le bâtiment et le fonctionnement sont de la responsabilité de la CCPB, pérennisant ainsi cette structure qui devient donc intercommunale.

Raymond Le Moign



## Revest Infos....

L'équipe de rédaction a mis au point ce numéro, elle est chargée aussi de faire éditer des articles de presse relatant la vie du village dans :

- HPI : Haute Provence Info (parution hebdomadaire le vendredi)
- La Provence ( parution journalière)

Enfin, tout Revestoie qui souhaiterait recevoir le bulletin municipal par Internet est prié de se faire connaître par la messagerie : [com.revestdubion@orange.fr](mailto:com.revestdubion@orange.fr)

Cette messagerie est aussi un moyen de communication mis à la disposition des administrés.

*Viviane COLLET*

## 16<sup>ème</sup> fête des moissons

Le 3 août dernier, dans la joie et la bonne humeur, le nouveau Comité des Fêtes a organisé la 16<sup>ème</sup> FETE DES MOISSONS ET DU TERROIR.

Cette manifestation était une première pour cette nouvelle équipe, un peu stressée par la prise de responsabilité récente et le souci de réussite de cette journée. De plus, une météo incertaine menaçait toute cette organisation de plein air.

Les exposants, idèles au rendez-vous sont venus nombreux, présenter leurs produits autour des Aires d'en bas, de l'avenue du Ventoux, de la place du Portissol et de l'avenue Clémenceau, ceinturant ainsi une partie du village de leurs stands bigarrés.

A midi, plus de 500 convives ont profité des ombrages pour déguster une "paëlla".

Le nombreux public a pu admiré le gerberon, les démonstrations de battage à l'ancienne et le défilé des tracteurs, qui ont prouvé leur vaillance, malgré leur grand âge. On a pu remarquer que certains conducteurs avaient retrouvé leur âme d'enfant au volant de ces « bolides d'une autre époque ». Nous remercions à cette occasion toutes les entreprises qui nous ont fait



confiance en prêtant leur matériel de collection. Pour remercier les bénévoles qui se sont donnés sans compter, le Comité des Fêtes a offert un barbecue/ pique-nique, début septembre, sur le site de Notre Dame de l'Ortiguère.

Il remercie sincèrement la Commune de son aide précieuse.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 17<sup>ème</sup> édition, qui nous l'espérons, sera un grand cru.

Lionel BAFFIE

## Le Syndicat d'Initiatives

En juin, la fête de la musique, a ouvert les animations, place du Portissol, où se sont succédés la Chorale Sarabande avec un hommage à G.Moustaki et le groupe "JPSD'SHOW" qui a animé la soirée dansante avec du disco et des succès des années 60. Parmi les choristes qui s'étaient attardés, beaucoup ont dansé, tandis que d'autres avaient préféré la dégustation de moules frites proposées par Priscilla en terrasse des « Marronniers ».

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, un loto de plein air, blotti près de la fontaine, a eu lieu le 26 juillet, sur la place du Portissol. Le nombre de participants a nécessité le rajout de tables et de chaises. Certains sont repartis, les bras chargés de cadeaux car la chance leur avait souri, les autres ravis d'avoir passé un bon moment !

Dès le lendemain, le Vide-Grenier s'est déroulé sur les Aires du bas, une centaine de particuliers et brocanteurs sont venus étaler leurs objets, meubles, et autres doublons dont ils souhaitaient se séparer. Une météo clémente et les flonflons de l'orgue de Barbarie de Laurent Freulu, ont permis aux badauds de flâner et de s'attarder parmi les étals et les voitures anciennes du club de Manosque.

Viviane COLLET

## Compagnie Rêvambule

En juillet, la Maison du temps libre a accueilli la Compagnie Rêvambule, venue présenter sa dernière création pour jeune public « Chrysalide, la fée écolo ».

Cette compagnie fait partie de l'association Collectif musical 04, basée à Limans. Elle a été soutenue financièrement par le Conseil Général, et par la Commune de Revest du Bion, qui a mis la salle à sa disposition pour les journées de préparation.

Ce spectacle poétique et musical a été créé par Marianne Le Moign (scénario, mise en scène, musique) et par Céline Saulnier (décors, marionnettes, lumières).

C'est aussi Marianne qui joue cette histoire, où se mêlent mime, musique, chant, théâtre d'ombres, marionnettes, afin de sensibiliser les plus jeunes au tri des déchets et au respect de la nature. Nul doute que les deux créatrices aient réussi à faire passer le message auprès des plus jeunes, mais aussi auprès des adultes, charmés eux aussi ...

*Solange BERTELLI*



## Quatuor Perséides

Le 14 août, le Syndicat d'Initiatives a proposé un concert de guitares, financé par la commune, donné à l'église par le Quatuor Perséides.

Quatre jeunes musiciens, originaires de Provence et issus du Conservatoire de Manosque, ont fait partager au public leur passion de la guitare.

Complices dans leur jeu musical, ils nous ont fait voyager de l'Europe à l'Asie avec un répertoire varié, allant du baroque au contemporain, des quatre saisons de Vivaldi au tango d'Astor Piazzola.

Le public, venu nombreux, a longuement applaudi ces talentueux musiciens qui ont offert une prestation de qualité.

*Solange BERTELLI*

## Rallye surprise



La deuxième édition du rallye surprise a connu un beau succès.

**7 équipes courageuses** ont pris le départ le 13 septembre dernier vers 8 heures pour une journée conviviale et

familiale.

Lors de la première édition, les concurrents s'étaient vu proposer de visiter des communes et sites relativement proches (Banon, Simiane, Sault, Montbrun et Monnieux); il n'en a pas été de

même cette année puisque c'est dans le petit Luberon que l'épreuve s'est déroulée. Les engagés devaient chercher leur route, tenter de répondre aux questions sur l'histoire et résoudre les nombreuses énigmes proposées par l'organisateur.

Les efforts ont été récompensés puisque les participants ont pu visiter et apprécier le charme d'Oppède-le-Vieux et Bonnieux avant de pique-niquer le midi dans la très belle « forêt de Cèdres ».

L'après-midi, le périple est passé par

Goult pour se terminer à Viens.

Parmi les questions tordues et les pièges tendus, rares sont ceux qui ne se sont pas laissés abuser.

Vers 20 heures, les réponses ont été données à la Maison du Temps Libre et le palmarès dévoilé par Raymond Le Moign.

Enchantés, tous ont promis de revenir l'année prochaine pour la troisième édition, qui se déroulera, en septembre, dans la région de ...

**Chut ! c'est une surprise...**

*Michel TAILLEU*

## Course équestre

Les 19 et 20 juillet s'est déroulé sur les Aires et autour du village le deuxième concours d'endurance équestre organisé par l'Association "Galoï Endurance". C'est une épreuve sportive officielle, organisée sous le contrôle de la Fédération Française d'Equitation. Devant le succès de l'édition 2013, celle de cette année faisait partie du "Grand Régional PACA".

L'endurance équestre est une course de fond à cheval, en pleine nature, sur un parcours balisé. Les courses se font sur des distances très variables selon le niveau : de 10 km pour les débutants et les jeunes à 160 km pour le haut-niveau. Les étapes sont de 20 à 30 km, entrecoupées d'un temps d'arrêt de 40 mn à 1 heure (selon les épreuves). La vitesse moyenne peut être libre ou limitée, selon le type de course.

Le concours de Revest du Bion comprenait des courses de 20 km à 90 km à vitesse imposée (de 12 à 16 km/h) et une course de 90 km à vitesse libre. Les épreuves du samedi étaient réservées aux chevaux de 4 à 6 ans (jeunes chevaux) et celles du dimanche à ceux de 7 ans et plus.

Le cavalier doit trouver le meilleur compromis entre vitesse et forme de son cheval. Les contrôles vétérinaires font partie de l'épreuve et vérifient avant le départ, à chaque étape et à l'arrivée que chaque cheval est en capacité normale de récupération. Sur le site, il y avait 3 vétérinaires pour assurer ces contrôles.

Les circuits empruntés par les chevaux sont des pistes balisées : une boucle "nord" de 22 km (vers St Trinit et La

Lèbre) et une boucle "sud" de 33 km vers St Christol, le Grand Bois et Aiguebelle).

**Des points d'assistance sont répartis le long du parcours : en ces points, l'équipe d'assistance du cavalier l'aide en arrosant le cheval, proposant de l'eau au cheval et au cavalier.** Un carnet de route est donné aux véhicules d'assistance pour rejoindre ces

pour les deux jours avec leurs chevaux et leur équipe d'assistance. Ils se sont logés sur place dans des tentes ou dans des gîtes. La Maison du Temps Libre où le repas du samedi soir était organisé par l'association, a accueilli 150 convives autour d'une paëlla.

Tous les participants ont apprécié les paysages magnifiques qu'ils ont pu traverser avec les lavandes encore toutes en fleur ainsi que les Aires et la Maison du Temps Libre qui ont permis d'installer le site de départ en plein cœur du village.

L'équipe d'organisation a tenu à remercier lors de la remise des prix, tous les sponsors privés (commerçants et artisans du village) et publics (Mairie et Conseil Général) ainsi que tous les bénévoles qui ont permis une telle manifestation.

L'association "Galoï Endurance" pense déjà à l'édition 2015 qui devrait comprendre en plus une épreuve internationale.

*Claudie RIVIERE*

endroits précis.

Organiser un telle course nécessite une autorisation préfectorale, la présence d'officiels (juges, vétérinaires, chronométreurs, médecin, ambulance, maréchal ferrant) et de bénévoles (secrétaires pour les vétérinaires, signaleurs fixes et mobiles sur le circuit, quad pour "ouvrir" les pistes et bénévoles pour la buvette et la restauration). Cette année ils étaient au nombre de 42.

En ce qui concerne les cavaliers ils sont venus souvent



## La crèche : les travaux d'extension

L'association « La Ruche » a été créée le 5 mai 1986, par le maire Jean- Pierre Métailler et Nicole Le Moign, adjointe au maire, afin de doter la commune d'une crèche.

L'agrément d'ouverture était de 5 enfants en crèche et 7 enfants en halte garderie.

En 2003, l'agrément est passé à 15 enfants : 8 en crèche et 7 en halte garderie.

En 2005, la structure est devenue une structure multi-accueil pour 15 enfants, avec signature d'un contrat- enfance entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales.

En 2006, l'agrément est passé à 17 enfants afin de répondre aux demandes des familles de Revest ainsi que les familles des villages environnants.

Depuis Janvier 2009, date à laquelle j'ai été élue présidente de l'association « La Ruche », les organismes de tutelle, Caisse d'Allocations Familiales et PMI (Protection maternelle et infantile), nous rappelaient régulièrement que les locaux étaient inadaptés pour accueillir 17 enfants .

Il nous était dit que la norme des bâtiments utilisés pour une crèche était de 10m<sup>2</sup> minimum par enfant.

La Commune, propriétaire du pavillon, rassurait ces organismes en leur promettant des nouveaux locaux plus adaptés. Afin de pouvoir réaliser les travaux nécessaires, la société H2P a rétrocédé ses droits sur le pavillon N°1 à la commune, en Décembre 2012. Dès 2013, les formalités ont été engagées pour le projet actuellement en cours de réalisation.

Bien entendu, plusieurs étapes ont été nécessaires pour le montage technique et financier. Au cours du premier semestre 2013, la commune a obtenu le permis de construire et a immédiatement lancé la procédure de consultation des entreprises.

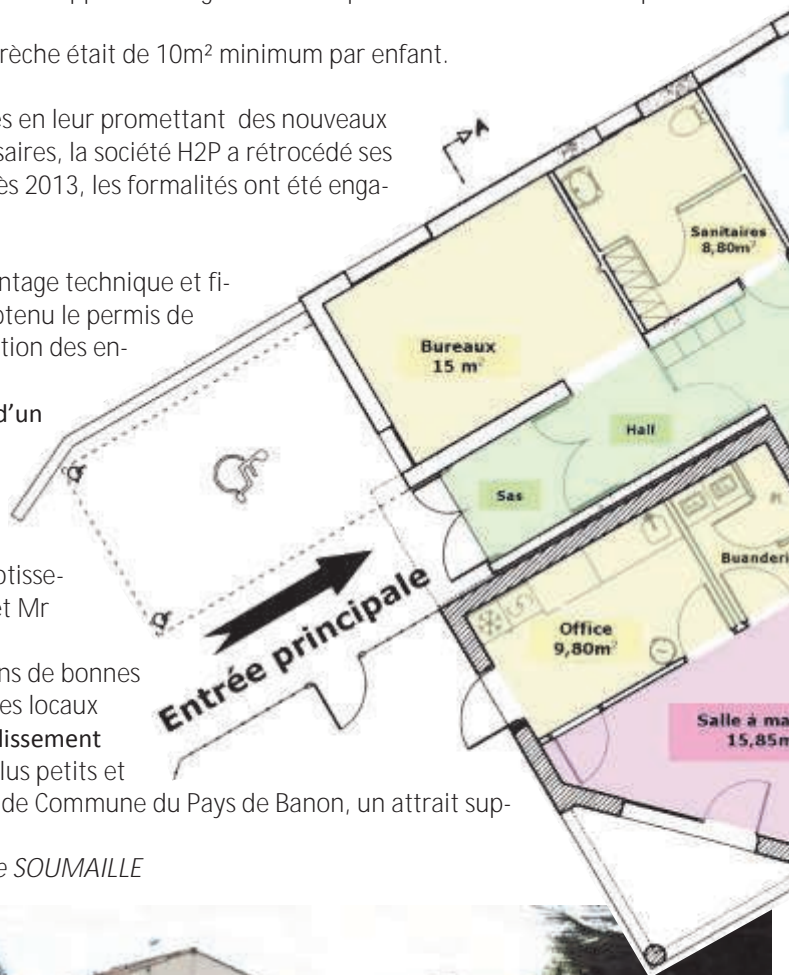
Les travaux ont débuté le 13 Janvier 2014 sous la surveillance d'un maître d'œuvre, Monsieur Broccoli Gilles, architecte.

A ce jour, les travaux se terminent et bientôt, enfants et personnel retrouveront leur crèche, neuve, spacieuse et très accueillante.

Depuis le début des travaux, la structure a été transférée, au lotissement « Le Clos des Moissons », au N° 12, propriété de Mme et Mr Granvillemin.

Je partage le plaisir du personnel qui pourra enfin travailler dans de bonnes conditions et des parents qui vont confier leurs enfants dans des locaux beaucoup plus adaptés. Ainsi notre village sera doté d'un établissement conforme aux exigences d'une crèche multi-accueil pour nos plus petits et plus largement pour notre intercommunalité, la Communauté de Commune du Pays de Banon, un attrait supplémentaire pour notre territoire rural.

Marie-Hélène SOUMAILLE





**Maître d'Ouvrage**  
**COMMUNE DE REVEST du BION**  
 Hôtel de Ville 04150 - 04 92 77 22 26

**Opération**  
**RESTRUCTURATION AVEC EXTENSION**  
**de la crèche «La Ruche»**  
**04150 REVEST DU BION**

Montant des Travaux H.T. : 412 634,21 Euros

**Financement**

ETAT - DETR	60 000,00 €	
C.N.A.F./C.A.F. AHP	62 900,00 €	
Conseil Général AHP / FEDER	40 000,00 €	
Europe / FEDER	40 000,00 €	
Commune de Revest du Bion	189 734,21 €	

ARCHITECTE MAITRISE D'OEUVRE	Grilles BROCCOLI - ATELIER QUADRA 04150 CHATEAU-ARNOUX Tél. 04 92 33 24 00 - Fax 04 92 33 24 04
BET STRUCTURES béton	BET BEBA - TECH-NETUDES 04 - 04200 SISTERON Tél. 04 92 64 94 22
BET FLUIDES	ECOWATT - 04250 CLAMENSANE - Tél. 04 92 68 34 54
BUREAU CONTROLE	BUREAU VERITAS 04000 DIGNE-LES-BAINS Tél. 04 92 35 75 30
COORDONNATEUR SPS	Mme SERGENT - BUREAU VERITAS 04000 DIGNE-LES-BAINS Tél. 04 92 35 75 30
OPC	Grilles BROCCOLI - ATELIER QUADRA 04150 CHATEAU-ARNOUX - Tél. 04 92 33 24 00

**LOTS de TRAVAUX & ENTREPRISES**

1	TERRASSEMENT - VRD	MAUREL - 04150 REVEST-DU-BION Tél. 06 50 56 24 08
2	GROS-OEUVRE MACONNERIE	SOUMAILLE - 04150 REVEST-DU-BION Tél. 06 82 06 29 57
3	CHARPENTE - BARDAGE COUVERTURE	AUDIBERT - l'Écluse 04250 THEZE Tél. 04 92 62 10 61
3 bis	ETANCHEITE	DUBOIS 04290 LES MEES - Tél. 04 92 34 02 35
4 & 8	CLOISONS - ISOLATION PEINTURE	CAVALLIN - ZA 04700 ORAISON Tél. 09 51 85 06 08
5	MENUISERIES ALUMINIUM & BOIS	MARTEL - 04150 REVEST DU BION Tél. 04 92 73 75 94
6 & 7	CARRELAGE - FAIENCE - SOLS SOUPLES	ARTS DES SOLS - 04250 LE THOR Tél. 04 32 40 41 10
9	ISOLATION PAR L'EXTERIEUR - ITE	COTE FACADES - 04310 PEYRUIS Tél. 06 4890 54 30
10	PLOMB/SANIT/CHAUFFAGE/ VENTILATION	ACC - 04270 BEYNES - Tél. 04 92 37 28 46
11	ELECTRICITE/COURANT FAIBLE	BERAUD - 04190 LES MEES Tél. 04 92 34 39 37

### L'Âge d'or

Mardi 24 juin, avec un beau soleil, une quarantaine d'adhérents prenaient le car pour se rendre à l'île des Embiez dans le Var.

Après 2h30 de voyage nous sommes arrivés à Six Fours où nous avons pris le bateau. Nous sommes partis à la découverte des Embiez à bord du petit train qui fait le tour de l'île.

Les commentaires du chauffeur étaient intéressants voire « savoureux ». Tout le monde a pu admirer la beauté et le calme du site avec une mer turquoise à certains endroits. Au sommet de l'île se situe la tombe de Paul Ricard, ancien propriétaire et fondateur des Embiez. Il est à l'origine aussi de l'Institut Océanographique, de son aquarium et du

site de La Ligue Protectrice des Oiseaux.

Après cette balade, un repas gastronomique à base de poissons attendait les visiteurs, qui ont pu faire une petite promenade digestive dans les boutiques de l'île.

*Poupée NATOLI*



### La Boule revestoise

La saison bouliste touche à sa fin...

Les différents concours organisés par la Boule Revestoise ont attiré de nombreux joueurs de toute la région et contribué à l'animation estivale de notre village.

La journée conviviale organisée pour le Challenge Maurice TAILLEU au Jeu Provençal, avec petit déjeuner offert par la famille Tailleu, et repas de midi pris sous les platanes de la fontaine préparé par Priscillia des Marronniers, a été très appréciée par les participants.

**Ce challenge a été remporté par l'équipe locale composée de Denis BERTELLI et Jean Claude RASPAIL.**

Les challenges Jean TESTANIERE, André AUBERT, Henri FARAUD, Gilles PONZO et celui des commerçants ont été remportés par des équipes extérieures au village.

Toutes ces manifestations comme les concours organisés pour la fête votive ont eu un franc succès.

**Comment parler de l'activité bouliste sans évoquer les concours du jeudi soir organisés par Mickael et Sonia du Bar des Alpes qui donnent l'occasion aux Revestoises et Revestois de jouer à la pétanque ou simplement de se retrouver sur le boudrome.**

*Jean Claude RASPAIL et Jean Pierre AGOPIAN*



**Des Concours nocturnes animés et conviviaux....**

Cette année encore, le Bar des Alpes a organisé des concours de pétanque en doublette du 26 juin au 28 août, créant de l'animation au centre du village pour la période estivale.

Ces rencontres, ouvertes aux amateurs du « Plateau » et des environs, se sont déroulées de 21h30 à 24 h, voire plus si nécessaire.

En moyenne, une trentaine d'équipe étaient présentes à ces soirées. Mickaël et Sonia remercient bien sincèrement les participants pour leur fidélité !

*Viviane COLLET*



## CCAS : les rencontres intergénérationnelles

Le CCAS, en partenariat avec le Club de l'Age d'or, le Foyer Rural, l'école et la crèche, va de nouveau proposer les rencontres intergénérationnelles.

Lors de la réunion de préparation, de nombreuses idées ont été émises : cuisine, chant, loisirs créatifs, jeux, sorties, échanges de savoir-faire, seront au programme des rendez-vous mensuels.

Ainsi, le 14 octobre, on s'est réuni à la salle des associations pour se remémorer les chansons traditionnelles et les grands classiques de poésie.

Le 18 novembre, c'est en confectionnant des pâtisseries

qu'on se retrouvera à la Maison du temps libre.

Et le 9 décembre, on préparera les fêtes de fin d'année en fabriquant des décorations de Noël.

Voilà d'agréables moments de rencontres et d'échanges en perspective !

Solange BERTELLI

**Nouveau !**



Un défibrillateur est disponible, nuit et jour, dans le hall du Foyer Regain : 04 92 77 28 39.

La mairie va passer une convention d'utilisation avec l'ESAT, propriétaire de l'appareil, pour une mise à disposition de tous, en cas de nécessité.

## ARI, ESAT, FOYER REGAIN.

Les coureurs à pied du Foyer Regain ont participé à la "18<sup>ème</sup> Gambade escalaise", course organisée dans le village de l'Escale, situé dans la vallée de la Durance. Ils s'y sont brillamment illustrés, notamment sur l'épreuve du 5 km.

Christopher Guerrin a terminé 1<sup>er</sup> de sa catégorie, Naoufel Gannar et Stéphane Panse 2<sup>ème</sup>, Alain Mathéus et Adrien Battini 3<sup>ème</sup>.

Le podium a échappé de très peu à Jessica Lagier, Jean Baptiste Lartigue et Nicolas Corrado.

Encore bravo à chacun !

Jérôme BONICI



Le comité de rédaction souhaite associer les résidents et l'équipe éducative de l'ESAT aux différentes parutions du bulletin municipal.

## Ecole

Les 46 élèves de notre école ont fait leur rentrée le mardi 2 septembre.

Les enfants ont retrouvé ou ont fait connaissance avec leur maîtresse et leur maître ainsi que tout le personnel municipal qui œuvre à leur bien-être.

En maternelle, 19 élèves ont fait connaissance avec Joël Barral (remplaçant pendant un mois d'Audrey Richaud) et Elisa Dayez.

La directrice, Adeline Nicolas, a accueilli les CP, CE1 et CE2 ce qui représente 14 élèves.

Les 13 plus grands, CM1 et CM2 ont été reçus par Marion Pourroy qui vient

d'arriver sur la commune, et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le ramassage scolaire, assuré par Bernard Borel, a toujours un grand succès. Le ménage est toujours effectué par Mariana Maximo.

Les enfants travaillent cette année 24 heures par semaine, réparties sur 5 jours du lundi au vendredi. Une heure par semaine d'Activité Pédagogique Complémentaire sera proposée aux enfants, les mardi et jeudi de 13h35 à 14h05.

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école au-

ront lieu courant octobre.

Le psychologue scolaire apporte son aide à certains enfants, le lundi après-midi.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée !!!

Sandrine MONNIER

Notons que cette année, dans un souci de gratuité totale de la scolarité au primaire, la commune a pris en charge l'ensemble des fournitures de chaque enfant.



### Avant et Après l'école

A partir de 7h30, tous les matins, la commune maintient le service du périscolaire assuré par Nathalie Villedary-Conil.

Au moment de la pause méridienne, Martine Maurel et Sylvie Cruvelier régaleront vos enfants.

En cette rentrée Cécile Ciappara vient aider les tous petits pendant le repas et les accompagne par la suite pour la sieste.

Une heure est consacrée au repas, l'autre au Temps d'Activité Pédagogique, afin d'apporter à nos enfants un moment de détente, de convivialité et de partage. Nathalie Villedary-Conil et Valérie Cucculelli prennent en charge environ 38 enfants pendant cette heure. Deux salles ont été mises à leur disposition : la salle du périscolaire et la salle de la restauration communale. Les activités proposées sont diverses et se mettent en place au fur et à me-

sure selon les désirs et la motivation des enfants (boîte à idées mise en place par Nathalie).

Il s'agit d'un temps calme, où les enfants sont libres de faire des petits ateliers tels que arts plastiques, pliage, pinces à linge, couture, des jeux de sociétés, visionnage de petit reportage ou tout simplement un moment de repos



en écoutant de la musique ou en lisant des livres.

Nathalie et Valérie sont particulièrement investies afin que tout se passe au mieux. Elles proposeront aux enfants divers projets :

- un projet photo : création de jeux (7 familles, puzzle, méli-mélo). Tous les jours un reporter photo sera nommé.
- pour la seconde période un projet sur l'eau est en train de se construire. Un intervenant extérieur viendra proposer diverses activités pendant une semaine.

De 16h30 à 18h00 le périscolaire est assuré par Valérie Cucculelli. Elle accueille environ 10 enfants, du CP au CM2.

Sandrine MONNIER

## Association pour la valorisation de la châtaigneraie

Depuis le 13 juin 2014, le bureau de cette association a changé, la nouvelle équipe se compose de :  
 Président d'honneur : Maurice PENNA,  
 Président : Eric QUENIN,  
 Vice-président : Bernard MAUREL,  
 Secrétaire : Marie-Hélène SOUMAILLE  
 Secrétaire-Adjoint : Gilles MARTINEZ  
 Trésorier : Gérard BURCHERI,  
 Trésorier-adjoint : Michel CHEHERE.

Le 26 octobre prochain, la 15ème Fête de la Châtaigne aura lieu dans notre village. Comme les autres années, elle accueillera de nombreux exposants et certainement de nombreux visiteurs.

La nouvelle équipe prépare cette journée festive avec beaucoup d'ardeur et de plaisir.

Cette fête d'automne met à l'honneur le seul fruit qui pousse chez nous d'une façon harmonieuse et qui apporte à notre village une vraie particularité.

Ces arbres majestueux, étincelants de mille couleurs en automne, donnent commune.

C'est toujours dans la bonne humeur et dans la douceur automnale que les visiteurs ont plaisir à ramasser les châtaignes, et à s'approvisionner pour l'hiver, de pommes, poires et autres produits locaux et régionaux.

Toutes les personnes intéressées pour aider à organiser ces festivités sont les bienvenues, elles peuvent se faire connaître auprès de Claudette, au Point Info : 09 52 70 15 88.

*Marie-Hélène SOUMAILLE*

### Programme de la Fête de la Châtaigne et des Produits du Terroir.

- 9h 30 : - Ouverture de la manifestation,  
 - Départ de la randonnée "Connaissance de le Forêt".  
 - Début de la cueillette dans la châtaigneraie : ( 6 € le sac de 3 kg).

NAVETTES GRATUITES

- 10h00 : - Messe animée par la chorale "Sarabande",  
 église de Revest du Bion.  
 11h00 : - Défilé et Chapitre des Confréries.  
 11h30 : - Inauguration de la manifestation par les autorités.  
 11h45 : - démonstration de chants d'oiseaux.  
 12-14h : - repas : possibilité de réserver au : 09 52 70 15 88.  
 - Grand pique-nique (buvette, sandwiches, restauration rapide sur place).  
 14h30 : - Fables du Pistil à la fontaine.  
 15h00 : - Concert dans l'église par la chorale "Sarabande".  
 15h00 : - Démonstration de danse Country.  
 15h30 : - Diaporama sur la châtaigne par Gilles Martinez.  
 16h00 : - Tirage de la loterie.  
 16h30 : - Fin de la manifestation.



## État-civil

### Naissances :

Livio Huguenet, le 23/07 2014 à Manosque

Clémentine Krumenacker, le 06/09/2014 à Apt

*Tous les grands-parents qui désirent annoncer la naissance de leurs petits-enfants doivent se présenter à la mairie.*

### Décès :

Anissa MELLAL née RAHMANI, 46 ans le 26 septembre à Apt

L'ancien cimetière , près de l'église est désormais désaffecté .  
Les sépultures encore présentes, doivent être transférées à l'un des deux nouveaux cimetières, chemin du Jean Vincent.  
Afin d'avertir les familles concernées par cette démarche, la mairie recueille tout renseignement permettant de traiter avec respect , les restes des défunts encore inhumés !

## Agenda

### OCTOBRE

Mercredi 22 octobre  
Sortie Accro-branche à Mormoiron,  
organisée par l'APER

Dimanche 26 octobre  
15ème Fête de la Châtaigne

Vendredi 31 octobre  
**Fête d'Halloween**, organisée par l'APER.  
A partir de 17h30.

### NOVEMBRE

Samedi 8 novembre  
Castagnade de l'Age d'Or

Dimanche 16 novembre  
Loto, organisé par la crèche

Dimanche 23 novembre  
Loto, organisé par l'APER

### DECEMBRE

Mercredi 3 décembre  
**Repas de fin d'année** de l'Age d'or

Samedi 6 décembre  
Marché de Noël, organisé par  
l'APER

Dimanche 7 décembre  
Loto de la châtaigne

Jedi 11 décembre  
Spectacle de l'école

Les 12 et 13 décembre  
Fête de Noël de l'ESAT .

Pour aider toutes les formes de handicaps

*Fauteuils, accès et aménagement maison*

Avec la Communauté de  
Communes de BANON et la  
Commune de Revest du Bion



Nous avons récolté : du 1er  
janvier au 1er octobre  
2014

[www.bouchonsdamour.com](http://www.bouchonsdamour.com)

35 sacs de bouchons

**Depuis le 1er octobre 2002 jusqu'à aujourd'hui**  
510 sacs soit 7650 kg de bouchons

Bonne rentrée scolaire 2014/2015  
MERCİ A TOUS ET TOUTES

Contact Jauffret-Michel Raso : 0492732833

## Recensements

Comme tous les cinq ans, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 15 février 2015, la coordination sera assurée par Viviane COLLET.  
Merci de réserver le meilleur accueil à Audrey JOASSAN/VIDAL, agent recenseur, qui passera dans les maisons.

Le recensement militaire concerne les garçons et les filles de 16 ans révolus. Merci de venir accomplir les démarches en mairie !